

Questions de Modes (d'Emplois)

**Parution irrégulière et au format aléatoire
d'informations recueillies dans la presse
sur les Missions Locales et l'insertion socio-professionnelle des jeunes**

ON L'A RETROUVE !!

Dans notre précédent numéro nous vous faisons part de notre inquiétude quant au silence terrible du délégué ministériel aux Missions Locales, M. Jean-Marc SEIJO-LOPEZ.

Eh bien on l'a retrouvé ! A moins qu'on l'ait perdu..., tout dépend de la lecture des textes ! En effet, si le poste et son occupant apparaissent toujours sur le site du ministère du travail, on apprend... "[la suppression du délégué ministériel aux missions locales](#)" au détour d'une annexe budgétaire... (si si, on vous assure, c'est un peu après le deuxième tableau). Cela voudrait-il dire que son action n'a pas été très efficace ? Le suspense reste entier !

● Depuis le 1er janvier, les comptes personnels de formation sont abondés en monnaie sonnante et trébuchante plutôt qu'en heures. Un détail ? Pas forcément dans un contexte libéral où tout se marchande... [Dans un article de Localtis](#), on explique qu'il sera bientôt possible d'acheter une formation via une application téléphonique... Le progrès sans doute...

● Mais le progrès n'est pas synonyme d'[égalité de traitement](#), et le défenseur des droits présente dans [un rapport](#) les difficultés que rencontrent de très nombreuses personnes pour accéder aux services publics. Et il ne faut pas croire qu'un.e "jeune" serait mieux loti.e qu'un.e autre !

● Et en parlant de numérique, vous avez entendu parler de Parcours Sup' ? Ce magnifique logiciel qui a laissé à la porte des facs de trop nombreuses et nombreux bachelier.e.s, et contre lequel (entre autres sujets) se sont mobilisé.e.s étudiant.e.s et lycéen.ne.s ? Eh bien voilà que lorsqu'un.e jeune voudra revenir en fac, [on pourra faire remplir une fiche \(numérique bien sûr\) par des services comme ...la Mission Locale !](#) Imaginons : j'ai obtenu un bac général littéraire et j'ai plutôt envie de travailler. Je postule dans des supérettes, dans des enseignes de restauration rapide, mais voilà, sans expérience, et n'étant pas étudiant, je ne rentre pas tout à fait dans les cases... Alors je me dis que je pourrais tenter une licence de lettres, non ? Et qu'est-ce le/la conseiller.ère pourra bien mettre dans la fiche ? " Suite à l'obtention de son bac, M. X a souhaité aller vers l'emploi. Sans formation ni expérience en vente, restauration, logistique, etc., il n'a pas été en mesure d'en trouver. Raisons pour lesquelles il voudrait reprendre ses études". Dynamique et convaincant, non ?

● Liberté de choisir son avenir professionnel : on l'a vu précédemment avec le financement des formations, cette liberté sera conditionnée à la somme que l'on pourra y injecter. Et dans le même genre (puisque c'est dans la même loi), [on aura la liberté de travailler plus lorsqu'on est mineur et apprenti !](#) Pas mal, non ? Alors qu'à la fin du 19ème siècle, l'instauration de l'école obligatoire (assortie d'allocations pour inciter à s'y rendre), limitait fortement le travail des enfants, on s'ingénia au début du 21ème à faciliter l'emploi des jeunes adultes au détriment des moyens donnés à la scolarité... Et bien évidemment, ce sont des secteurs de tout repos qui pourront déroger à la règle, bâtiment, travaux publics et paysagers !!!

● C'est peut-être une bonne nouvelle pour nos collègues et camarades de Pôle Emploi...mais pas forcément pour l'ensemble de nos concitoyen.ne.s ! Pendant que "l'affaire Benalla" fait rage (finira-t-elle un jour de nous faire enrager ? Souhaitons que non !), [le directeur adjoint de Pôle Emploi a été nommé directeur général des services de l'Elysée](#) ! De là à ce qu'il y ait un lien avec les mesures prises contre les chômeuses et chômeurs fin décembre...

● C'est une supposition un peu hasardeuse, mais qui nous permet de pointer cette décision inique : à compter du 1er janvier contrôles et sanctions seront multipliés. [« Les gens en situation de difficulté, on va davantage les responsabiliser car il y en a qui font bien et il y en a qui déconnent. »](#) Merci M. le Président, ça a le mérite d'être clair !